



Après plusieurs emprisonnements, Narges Mohammadi, militante des droits humains et lauréate du prix Nobel de la paix 2023, a de nouveau été condamnée à 6 ans de prison et torturée pour s'être exprimée lors d'une cérémonie en mémoire de l'avocat Khosrow Alikordi.

Condamnée pour avoir défendu les droits humains

Narges Mohammadi est ingénieure physicienne, journaliste et une véritable icône des droits humains en Iran. Elle a obtenu le prix Nobel de la paix en 2023 alors qu'elle était détenue dans la prison d'Evin pour son combat en faveur de la défense des droits. Elle est actuellement vice-présidente du Defenders of Human Rights Center, une organisation iranienne qui se bat pour protéger les droits des femmes, des prisonniers politiques et des minorités en Iran.

Narges Mohammadi subit la répression de la République islamique d'Iran depuis 1998, ayant été emprisonnée à plusieurs reprises. En 2016, elle est condamnée à seize ans de prison pour son engagement contre la peine de mort. Le 12 décembre 2025, elle est à nouveau arrêtée et torturée pour avoir pris la parole lors d'une cérémonie en mémoire de l'avocat Khosrow Alikordi, défenseur des prisonniers politiques, décédé dans des circonstances jugées suspectes par certains dissidents. Le 8 février 2026, son avocat a annoncé qu'elle avait été condamnée à six ans de prison pour « rassemblement et collusion en vue de commettre des crimes ». Elle a contesté les conditions de sa détention en entamant une grève de la faim, qui a duré six jours, avant de devoir y mettre un terme en raison de son état de santé, jugé préoccupant.

La répression systématique des dissidents dans la République islamique d'Iran

La répression iranienne se déploie dans un véritable système dans lequel les libertés d'expression, d'opinion, d'association sont bafouées sous prétexte d'atteinte à la sécurité du pays. La mécanique mise en place empêche les accusés, de manière quasiment systématique, d'accéder à une procédure régulière. La guerre des douze jours contre Israël, en juin 2025, a conduit l'Iran à adopter de nouvelles lois répressives, considérant la communication avec des médias étrangers comme de l'espionnage. Cette accusation est passible de la peine de mort. Malgré les menaces de cette répression féroce, les manifestations qui ont repris en décembre 2025 illustrent la persistance de l'opposition du peuple iranien contre le régime coercitif de la République islamique d'Iran.

Dans le contexte actuel, il est impératif de ne pas oublier que la population iranienne continue de subir la répression du régime qui poursuit les arrestations arbitraires et les condamnations iniques des manifestants ayant osé réclamer le respect de leurs droits.